



Communiqué de presse

Le Ministère délégué à la cohésion sociale et la Caisse des Dépôts mobilisent de nouveaux partenaires pour développer le micro-crédit : Force Femmes en faveur de l'entrepreneuriat féminin et l'UNCCAS pour l'insertion sociale

Paris, le 29 novembre 2006 - Catherine VAUTRIN, ministre déléguée à la Cohésion sociale et à la parité et Philippe BRAIDY, Directeur du développement territorial à la Caisse des Dépôts ont signé un ensemble de conventions de partenariat visant à mobiliser le Fonds de cohésion sociale notamment pour promouvoir la création d'entreprises par des femmes et pour favoriser l'insertion sociale des plus démunis.

Rappelons que le Fonds de cohésion sociale a été créé en 2005 et doté par l'Etat de 73 M€ sur 5 ans pour garantir des prêts aux créateurs d'entreprise et aux particuliers en situation d'exclusion du crédit bancaire. Il en a confié la gestion à la Caisse des Dépôts.

Les partenariats signés ce jour constituent une nouvelle étape dans la mobilisation du Fonds de cohésion sociale :

- Une convention Etat - Caisse des Dépôts vise le développement de l'entrepreneuriat féminin. Elle porte la dotation accordée par le Fonds de Cohésion sociale du Fonds de garantie pour l'entrepreneuriat féminin à 3,5 millions € en 2007 et comporte un programme visant à accroître la part des femmes parmi les créateurs d'entreprises de 30 à 40 %.
- En application de cette convention, la Caisse des Dépôts apporte son soutien à l'association FORCE FEMMES, présidée par Véronique MORALI dont l'objectif est le retour à l'emploi des femmes seniors. L'association développera des actions de sensibilisation à la création d'entreprise ou d'activité par les femmes, notamment en activant les dispositifs de micro-crédit garantis par l'Etat dans le cadre du Fonds de cohésion sociale, en lien avec les réseaux d'accompagnement de la création d'entreprise existants.
- enfin, l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS) présidée par Patrick KANNER et la Caisse des Dépôts souhaitent la mise en place d'une offre de micro-crédits en direction des personnes disposant de revenus modestes afin d'améliorer leurs chances d'insertion sociale. Conscients que la réussite de ces projets personnels passe par une offre bancaire adaptée et un accompagnement de ces publics, l'UNCCAS développera des actions de formation des travailleurs sociaux et s'engagera dans une démarche expérimentale de 15 sites pilotes d'ici fin 2007.

Cet ensemble de partenariats conforte le micro-crédit accompagné comme nouvel outil au service des politiques de lutte contre l'exclusion et pour l'insertion et illustre le rôle joué par la Caisse des Dépôts dans le cadre de ses missions d'intérêt général.

A propos de la Caisse des Dépôts, gestionnaire du Fonds de cohésion sociale

Institution financière publique, la Caisse des Dépôts s'est vu confier par l'Etat la gestion du Fonds de cohésion sociale (FCS), créé en 2005 pour encourager le développement du micro-crédit social et professionnel en faveur des personnes exclues du système financier, grâce à un dispositif de garantie financé sur budget de l'Etat.

Dans le cadre de conventions, le Fonds de cohésion sociale prend en charge 50 % du risque des micro-crédits alloués par les banques et organismes de crédit. L'engagement du Fonds de cohésion sociale suppose la mise en place d'un accompagnement du bénéficiaire du crédit :

- par un réseau d'appui à la création d'entreprise pour le micro-crédit professionnel,
- par un acteur social (associations, caisses d'allocation familiales etc.) pour le micro-crédit social, destiné à financer des projets personnels d'insertion.

Les grands réseaux bancaires mutualistes : Crédit mutuel, Crédit Coopératif, Caisses d'épargne et Crédit Agricole, se sont engagés à accorder des crédits sociaux garantis par le FCS.

Parallèlement, la Caisse des Dépôts soutient financièrement, dans le cadre d'expériences locales, les associations et acteurs sociaux qui désirent s'investir dans l'accompagnement du micro-crédit bancaire.

En 2006, ce seront 12 millions d'euros qui seront apportés en garantie grâce à ce dispositif.

En savoir plus : www.caissedesdepots.fr

A propos de l'UNCCAS

Fondée en 1926, l'Union nationale des centres communaux d'action sociale fédère près de 3400 adhérents partout en France, soit la quasi totalité des CCAS de communes de plus de 10 000 habitants, les trois quarts des CCAS des communes de 5 000 à 10 000 habitants et plus de 1740 CCAS de communes de moins de 5000 habitants.

Les CCAS/CIAS mènent des actions de prévention, de coordination et de développement social en direction des familles, des personnes âgées et de toutes personnes en difficulté d'insertion dans une logique de lutte contre les exclusions. La convention signée avec la Caisse des dépôts s'inscrit dans le cadre de relations partenariales portant également sur le développement de l'intercommunalité sociale et la réduction de la fracture numérique.

En savoir plus : www.unccas.org

A propos de Force femmes

Force Femmes, association (Loi 1901) créée en octobre 2005, a pour vocation d'**accompagner et de soutenir dans leur démarche des femmes seniors en recherche d'emploi.**

Bénévolement, l'association offre aux candidates à l'emploi un soutien individuel et/ou collectif sous diverses formes : suivi personnalisé, coaching, ateliers, réunions d'information, groupes de soutien actif... et s'efforce d'ouvrir leur horizon professionnel à des métiers différents et des secteurs qui recrutent. Elle appuie celles qui le souhaitent dans la création d'entreprise.

Parallèlement, Force Femmes favorise la mise à disposition de ressources face aux besoins de recrutement des employeurs en rapprochant offres d'emploi d'entreprises partenaires et candidates immédiatement opérationnelles.

Ouverte à toutes les femmes de plus de 45 ans, inscrites à l'ANPE depuis moins de deux ans et en recherche active, l'association Force Femmes reçoit les candidatures en ligne sur son site.

L'association participe à la réflexion des recruteurs, DRH, dirigeants et des pouvoirs publics sur le rôle et la place des seniors, notamment des femmes dans l'entreprise.

Force Femmes est une association récente, qui souhaite grandir en faveur d'un public toujours plus large.

L'association accueille toutes formes d'aide et de soutien : conseils, financements, contacts utiles, partenariats, compétences disponibles.

En savoir plus : www.forcefemmes.com

Correspondants :

Caisse des Dépôts

Jean-Michel Grau
01 58 50 75 36
jean-michel.grau@caissedesdepts.fr

UNCCAS

Hélène-Sophie Mesnage
03 20 28 07 55
hsmesnage@unccas.org

Force femmes

Françoise Million
01 53 34 15 32
f.million@forcefemmes.com